RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie et des finances Ministère du commerce extérieur

NOR: BUDD1243308C

Circulaire du 18 décembre 2012

relative à la nomenclature statistique des pays et territoires

applicable à compter du 1er janvier 2013

La ministre du commerce extérieur, Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

La présente instruction abroge et remplace la circulaire n° 06-055 du 19 décembre 2006 (parue au BOD n° 6693 du 21 décembre 2006) rédigée par le département des statistiques et des études économiques (DSEE) de la direction générale des douanes et droits indirects.

En premier lieu, cette nomenclature statistique des pays et territoires intègre les modifications reprises dans le règlement (UE) n° 1106/2012 de la Commission du 27 novembre 2012 qui :

- actualise au 1^{er} janvier 2013 la nomenclature des pays et territoires pour les statistiques du commerce extérieur de l'Union et du commerce entre ses Etats membres ;
- abroge et remplace le règlement (CE) n° 1833/2006 de la Commission du 13 décembre 2006 relatif à la nomenclature précitée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007.

Au cas particulier, au niveau français, à compter du 1er janvier 2013 :

- <u>l'île de Saint-Barthélemy</u> n'appartient plus au territoire douanier de l'Union européenne, compte tenu de son nouveau statut de PTOM (pays et territoire d'outre-mer) à compter du 1^{er} janvier 2012 ; en pratique, Saint-Barthélemy, antérieurement rattachée à la Guadeloupe (code « GP ») bénéficie désormais de son code propre « BL » ;
- <u>- la Polynésie française (code « PF »)</u> ne reprend plus l'île de Clipperton qui est désormais directement rattachée à la France (code « FR ») bien que non citée nommément dans la colonne « description » de l'annexe du règlement précité, au niveau du code « FR » ;

<u>- les Terres australes françaises</u> (code « TF ») reprennent désormais les îles Eparses de l'océan Indien (atoll Bassas da India, île Europa, îles Glorieuses, île Juan de Nova et île Tromelin) qui sont actuellement rattachées à La Réunion (code « RE »).

En second lieu, cette nomenclature reprend au niveau français les dispositions spécifiques suivantes :

- <u>maintien des 4 codifications relatives aux départements d'outre-mer (DOM)</u> [La Réunion code « RE », Guyane Française code « GF », Martinique code « MQ » et Guadeloupe code « GP »] ;
- haute mer (domaine maritime en dehors des eaux territoriales) : non utilisation du code « QP » ;
- avitaillement et soutage : utilisation des codes « QR » et « QS » au lieu du code « QQ » ;
- pays et territoires non déterminés : utilisation du code « QU » au lieu des codes « QV » et « QW » ;
- pays et territoires non précisés pour des raisons commerciales ou militaires : non utilisation des codes QX, QY et QZ.

Pour les ministres et par délégation,

La directrice de projet, chef du département des statistiques et des études économiques

Claire LEFEBVRE

ANNEXE Codification des pays et territoires au 1er janvier 2013

Code 2013	Libellé 2013	Description
AF	Afghanistan	
ZA	Afrique du Sud	
AL	Albanie	
DZ	Algérie	υ o
DE	Allemagne	Y compris l'île de Helgoland ; non compris le territoire de Büsingen
AD	Andorre	
AO	Angola	Y compris Cabinda
AI	Anguilla	
AQ	Antarctique	Territoires situés au sud du soixantième degré de latitude sud ; non compris les Terres australes françaises (TF), l'île Bouvet (BV), les îles Géorgie du Sud et Sandwich du Sud (GS)
AG	Antigua-et-Barbuda	
SA	Arabie saoudite	
AR	Argentine	
AM	Arménie	
AW	Aruba	
AU	Australie	
AT	Autriche	
AZ	Azerbaïdjan	
BS	Bahamas	
ВН	Bahreïn	
BD	Bangladesh	
BB	Barbade	
BE	Belgique	
BZ	Belize	
BJ	Bénin	
BM	Bermudes	
BT	Bhoutan	
BY	Biélorussie	Forme précédemment utilisée : Belarus
ВО	Bolivie (Etat plurinational de)	Forme usuelle : Bolivie
BQ	Bonaire, Saint- Eustache et Saba	
BA	Bosnie-Herzégovine	
BW	Botswana	
BV	Bouvet (île)	

Code 2013	Libellé 2013	Description
BR	Brésil	
BN	Brunei Darussalam	Forme usuelle : Brunei
BG	Bulgarie	
BF	Burkina Faso	
BI	Burundi	
KY	Caïmans (îles)	
KH	Cambodge	
CM	Cameroun	
CA	Canada	
CV	Cap-Vert	
CF	Centrafricaine (République)	
XC	Ceuta	
CL	Chili	
CN	Chine	
CX	Christmas (île)	
CY	Chypre	
CC	Cocos (Keeling) (îles)	8
СО	Colombie	
KM	Comores	Anjouan, Grande Comore et Mohéli
CG	Congo	
CD	Congo (République démocratique du)	Anciennement : Zaïre
CK	Cook (îles)	
KR	Corée (République de)	Forme usuelle : Corée du Sud
KP	Corée (République populaire démocratique de)	Forme usuelle : Corée du Nord
CR	Costa Rica	
CI	Côte-d'Ivoire	
HR	Croatie	
CU	Cuba	
CW	Curação	
DK	Danemark	
DJ	Djibouti	
DO	Dominicaine (République)	
DM	Dominique	
EG	Egypte	
SV	El Salvador	
AE	Emirats arabes unis	Aboû Dabî, Adjmân, Chârdjah, Dubaï, Foudjaïrah, Oumm al Qaïwaïn Ras al Khaïmah

Code 2013	Libellé 2013	Description
EC	Equateur	Y compris les îles Galapagos
ER	Erythrée	
ES	Espagne	Y compris les îles Baléares et les îles Canaries ; non compris Ceuta (XC) et Melilla (XL)
EE	Estonie	
US	Etats-Unis	Y compris Porto Rico
ET	Ethiopie	
FK	Falkland (îles)	Variante : îles Malouines
FO	Féroé (îles)	
FJ	Fidji	
FI	Finlande	Y compris les îles d'Åland
FR	France	Y compris Monaco
GA	Gabon	•
GM	Gambie	
GE	Géorgie	
GS	Géorgie du Sud et Sandwich du Sud (îles)	
GH	Ghana	
GI	Gibraltar	
GR	Grèce	
GD	Grenade	Y compris les îles Grenadines du Sud
GL	Groenland	
GP	Guadeloupe	Y compris Marie-Galante, les Saintes, la Petite-Terre, la Désirade et le partie nord de Saint-Martin
GU	Guam	
GT	Guatemala	
GN	Guinée	
GQ	Guinée équatoriale	
GW	Guinée-Bissau	
GY	Guyana	
GF	Guyane française	
HT	Haïti	
НМ	Heard et Mc Donald (îles)	
HN	Honduras	Y compris les îles du Cygne
HK	Hong Kong	Région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine
HU	Hongrie	
IN	Inde	
ID	Indonésie	
IR	Iran (République islamique d')	
IQ	Iraq	

Code 2013	Libellé 2013	Description
IE	Irlande	
IS	Islande	
IL	Israël	
IT	Italie	Y compris Livigno ; non compris la commune de Campione d'Italia
JM	Jamaïque	
JP	Japon	
JO	Jordanie	
KZ	Kazakhstan	
KE	Kenya	
KG	Kirghize (République)	
KI	Kiribati	
XK	Kosovo	Tel qu'il est défini par la résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations unies, du 10 juin 1999
KW	Koweït	
LA	Lao (République démocratique populaire)	Forme usuelle : Laos
LS	Lesotho	
LV	Lettonie	
LB	Liban	
LR	Liberia	
LY	Libye	
LI	Liechtenstein	
LT	Lituanie	
LU	Luxembourg	
МО	Macao	Région administrative spéciale de Macao de la République populaire d Chine
MK	Macédoine (ancienne République yougoslave de)	
MG	Madagascar	
MY	Malaisie	Malaisie péninsulaire et Malaisie orientale (Labuan, Sabah et Sarawak
MW	Malawi	
MV	Maldives	
ML	Mali	
MT	Malte	Y compris Comino et Gozo
MP	Mariannes du Nord (îles)	
MA	Maroc	
MH	Marshall (îles)	
MQ	Martinique	
MU	Maurice	Ile Maurice, île Rodrigues, îles Agalega et Cargados Carajos Shoals (îles Saint-Brandon)
MR	Mauritanie	S. Company and Control of Control

Code 2013	Libellé 2013	Description
YT	Mayotte	Grande-Terre et Pamandzi
XL	Melilla	Y compris Peñón de Vélez de la Gomera, Peñón de Alhucemas et les îles Chafarinas
MX	Mexique	
FM	Micronésie (Etats fédérés de)	Chuuk, Kosrae, Pohnpei et Yap
UM	Mineures éloignées des Etats-Unis (îles)	Comprend l'île Baker, l'île Howland, l'île Jarvis, l'atoll Johnston, le récif Kingman, les îles Midway, l'île Navassa, l'atoll Palmyra et l'île Wake
MD	Moldavie (République de)	
MN	Mongolie	
ME	Monténégro	
MS	Montserrat	
MZ	Mozambique	
MM	Myanmar	Anciennement : Birmanie
NA	Namibie	
NR	Nauru	
NP	Népal	
NI	Nicaragua	Y compris les îles du Maïs
NE	Niger	
NG	Nigeria	
NU	Niué	
NF	Norfolk (île)	
NO	Norvège	Y compris l'archipel du Svalbard et l'île Jan Mayen
NC	Nouvelle-Calédonie	Y compris les îles Loyauté (Lifou, Maré et Ouvéa)
NZ	Nouvelle-Zélande	Non compris la dépendance de Ross (Antarctique)
Ю	Océan Indien (Territoire britannique de l')	Archipel des Chagos
OM	Oman	
UG	Ouganda	
UZ	Ouzbékistan	
PK	Pakistan	
PW	Palaos	Variantes : Belau, Palau
PA	Panama	Y compris l'ancienne Zone du Canal
PG	Papouasie - Nouvelle-Guinée	Partie orientale de la Nouvelle-Guinée ; archipel Bismarck (dont Nouvelle-Bretagne, Nouvelle-Irlande, Lavongai et îles de l'Amirauté ; îles Salomon du Nord (Bougainville et Buka) ; îles Trobriand, île Woodlark, îles d'Entrecasteaux, et archipel de la Louisiade
PY	Paraguay	•
NL	Pays-Bas	
PE	Pérou	
PH	Philippines	
PN	Pitcairn	Y compris les îles Ducie, Henderson et Oeno

Code 2013	Libellé 2013	Description
PL	Pologne	
PF	Polynésie française	Iles Marquises, archipel de la Société (dont Tahiti), archipel des Tuamotu, îles Gambier et îles Australes
PT	Portugal	Y compris l'archipel des Açores et l'archipel de Madère
QA	Qatar	
RE	La Réunion	
RO	Roumanie	
GB	Royaume-Uni	Grande-Bretagne, Irlande du Nord, îles Anglo-Normandes et île de Ma
RU	Russie (Fédération de)	Forme usuelle : Russie
RW	Rwanda	
EH	Sahara occidental	
BL	Saint-Barthélemy	
KN	Saint-Christophe-et- Nevis	
SH	Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha	
LC	Sainte-Lucie	
SM	Saint-Marin	
PM	Saint-Pierre-et- Miquelon	
VA	Saint-Siège (Etat de la Cité du Vatican)	
VC	Saint-Vincent-et-les- Grenadines	
SB	Salomon (îles)	
WS	Samoa	Anciennement : Samoa occidentales
AS	Samoa américaines	
ST	Sao Tomé-et- Principe	
SN	Sénégal	
XS	Serbie	
SC	Seychelles	Ile Mahé, île Praslin , La Digue, Frégate et Silhouette ; îles Amirantes (dont Desroches, Alphonse, Platte et Coëtivy) ; îles Farquhar (dont Providence) ; îles Aldabra et îles Cosmoledo
SL	Sierra Leone	
SG	Singapour	
SX	Sint-Maarten (partie néerlandaise)	L'île de Saint-Martin est divisée en une partie française, au nord, et un partie néerlandaise, au sud
SK	Slovaquie	
SI	Slovénie	
SO	Somalie	
SD	Soudan	
SS	Soudan du Sud	
LK	Sri Lanka	

Code 2013	Libellé 2013	Description
SE	Suède	
СН	Suisse	Y compris le territoire allemand de Büsingen et la commune italienne de Campione d'Italia
SR	Suriname	
SZ	Swaziland	
SY	Syrienne (République arabe)	Forme usuelle : Syrie
TJ	Tadjikistan	
TW	Taïwan	Territoire douanier distinct de Kinmen, Matsu, Penghu et Taïwan
TZ	Tanzanie (République unie de)	Ile de Pemba, île de Zanzibar et Tanganyika
TD	Tchad	
CZ	Tchèque (République)	
TF	Terres australes françaises	Comprend les îles Kerguelen, l'île Amsterdam, l'île Saint-Paul, l'archipel Crozet et les îles Eparses de l'océan Indien (l'atoll Bassas da India, l'île Europa, les îles Glorieuses, l'île Juan de Nova et l'île Tromelin)
PS	Territoire palestinien occupé	Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) et bande de Gaza
TH	Thaïlande	
TL	Timor-Oriental	
TG	Togo	
TK	Tokélaou	
TO	Tonga	
TT	Trinité-et-Tobago	
TN	Tunisie	
TM	Turkménistan	
TC	Turks-et-Caïcos (îles)	
TR	Turquie	
TV	Tuvalu	
UA	Ukraine	
UY	Uruguay	
VU	Vanuatu	
VE	Venezuela (République bolivarienne du)	Forme usuelle : Venezuela
VG	Vierges britanniques (îles)	
VI	Vierges des Etats- Unis (îles)	
VN	Viêt Nam	
WF	Wallis-et-Futuna	Y compris l'île Alofi
YE	Yémen	Anciennement : Yémen du Nord et Yémen du Sud
ZM	Zambie	

Code 2013	Libellé 2013	Description
ZW	Zimbabwe	

DIVERS

Code 2013	Libellé 2013	Description
EU	Union européenne	Code réservé, dans le cadre des échanges avec les pays tiers, pour la déclaration de l'origine des marchandises, conformément aux conditions prévues par les dispositions de l'Union européenne édictées en la matière. Code à ne pas utiliser à des fins statistiques.
QR	Avitaillement et soutage dans le cadre des échanges intra-UE	
QS	Avitaillement et soutage dans le cadre des échanges avec les pays tiers	
QU	Pays et territoires non déterminés	